

DÉPARTEMENT  
DE LA SAVOIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement  
d'Albertville

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Commune  
AIME-LA-PLAGNE

de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Azélie Chenu - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Anthony Destaing - Camille Dutilly - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Michel Genettaz - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - André Pellicier - Robert Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin - Amélie Viallet

Excusés : Isabelle Gostoli De Lima (pouvoir à Pascal Valentin) - Rose Paviet (pouvoir à Xavier Urbain) - Laétitia Rigonnet (pouvoir à Hervé Chenu) - Sabine Sellini (pouvoir à André Pellicier) - Lucien Spigarelli (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier)

Absents : Franck Chenal - Murielle Chenal - Laurent Desbrini - Marie Martinod - Marie-Pierre Rebrassé

Monsieur Anthony Destaing a été désigné secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Votants : 24

Date de convocation : 9 décembre 2022

Date publication : 22 décembre 2022

## N° 5 - REGIE D'EAU POTABLE - CONVENTION DEPARTEMENTALE DE PARTENARIAT POUR LA GESTION DU DISPOSITIF « SOLIDARITE EAU »

Madame le Maire rappelle que le Fonds de Solidarité Logement géré par Conseil Départemental de la Savoie peut mettre en place des aides financières pour le maintien de fourniture d'eau pour des personnes et ménages en situation de précarité titulaires d'un contrat d'abonnement auprès de la Régie des Eaux.

Cette convention fixe les engagements du Département et de la régie des Eaux d'Aime ainsi que les modalités d'intervention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- D'approuver la convention départementale de partenariat pour la gestion du dispositif « solidarité eau » ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces découlant de la présente.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER



Le secrétaire de séance,

Anthony DESTAING